COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
09 au 15 février 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I. **COI et ses projets**

1.1 Coopération économique.....3

-Développement : l'UE offre 225 millions d'euros pour l'emploi en Afrique

-[Vidéo] Post-Cotonou : L'accord finalisé entre l'Union européenne et les pays ACP d'ici avril

1.2 Energies renouvelables.....7

-Efficacité énergétique : un enjeu financier majeur pour les entreprises

-Vers un système d'information et un observatoire régional

II **Centres d'intérêts**

2.1 Pêche.....10

-Etat Océan : Maurice assume un rôle de leader pour promouvoir la pêche durable dans la région

-UE-Océan Indien : la plateforme renforcée

2.2 Tourisme.....14

- Destination Madagascar : « Un objectif de 500 000 touristes en 5 ans »,
- Les Seychelles assument la présidence des Iles Vanille

2.3 Environnement.....18

- Coastal management plan for Seychelles in the making

2.4 Connectivité numérique20

-Le câble international FLY Lion 3atterrit à Moroni

12 février2019
https://beninwebtv.com/2019/02/developpement-lue-offre-225-millions-deuros-pour-lemploi-en-afrique/

Développement : l'UE offre 225 millions d'euros pour l'emploi en Afrique

Par **Modeste Dossou**



Le commissaire chargé de la coopération internationale et du développement à la Commission de l'Union européenne, Neven Mimica, a signé un soutien financier supplémentaire de 225 millions d'euros pour renforcer la création d'emplois et l'intégration économique dans 25 pays d'Afrique.

Le Rwanda, l'Angola, le Botswana, le Burundi, les Comores, Djibouti, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, Eswatini, l'Éthiopie, le Kenya, le Lesotho, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, Tanzanie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe, sont les pays qui bénéficieront de l'apport supplémentaire de 225 millions d'euros de la part de l'Union Européenne, pour stimuler la création d'emplois. La signature a eu lieu lors de la visite officielle du Commissaire en Ethiopie, où il a rencontré le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed.

Voici une repartition partielle du prêt t: 125 millions d'euros de création d'emplois et de prospérité en Afrique australe et orientale, 20 millions d'euros de développement côtier urbain et 20 millions d'euros de sécurité maritime dans la région de la mer

Rouge. Le commissaire Mimica a déclaré que ***« les investissements supplémentaires renforceront la création d'emplois et la stabilité dans les pays africains de l'est, du sud et de l'océan Indien, contribuant ainsi à la réalisation des engagements de l'Alliance Afrique-Europe »***. Ce soutien contribuera à surmonter les défis croissants tels que la croissance démographique, les effets néfastes du changement climatique, la faiblesse de la gouvernance et les effets déstabilisateurs de la criminalité internationale, indique un communiqué.

La commissaire Mimica a signé un soutien supplémentaire avec les cinq organisations régionales couvertes par le programme régional, à savoir le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission de l'océan Indien (COI), et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). ***«Ce budget supplémentaire porte l'enveloppe financière globale du programme indicatif régional à 1490 millions d'euros pour la période 2014-2020 dans les domaines de l'intégration économique régionale; paix, la sécurité et la stabilité régionale et la gestion régionale des ressources naturelles*** », a indiqué le communiqué.

Soutien à l'AfCFTA

La Commission européenne, la Commission de l'Union africaine et le Centre du commerce international (CCI) ont également uni leurs forces pour créer l'Observatoire du commerce de l'Union africaine, un pilier essentiel de la zone de libre-échange continentale africaine.

Pour le commissaire de l'UE, ***«cela fournira à l'Union africaine, aux pays africains et au secteur privé des données et des statistiques essentielles au bon suivi du commerce continental et à l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Notre soutien de 4 millions d'euros à cet observatoire est un autre exemple de l'Alliance Afrique-Europe en mouvement pour des investissements***

et des emplois durables, renforçant les relations économiques et commerciales ».

Cela leur permettra d'identifier les opportunités de marché prometteuses et facilitera le suivi effectif de la mise en œuvre et de l'impact de la zone de libre-échange continentale africaine une fois en place. La zone de libre-échange continentale africaine (AfCFTA) est l'une des grandes priorités de l'Agenda 2063 de l'Afrique. Son objectif est de fournir un marché continental unique pour les biens et les services, avec la libre circulation des personnes et des investissements, et de faire passer le niveau du commerce intra-africain d'environ 13% à plus de 25% au cours de la prochaine décennie. L'UE a récemment alloué un soutien de 50 millions d'euros à l'AfCFTA pour la période 2018-2020.

8 février2019

http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/energie-renouvelable-/-vers-des-syst%C3%A8mes-d%E2%80%99information-et-un-observatoire-r%C3%A9gional-.html

[Vidéo] Post-Cotonou : L'accord finalisé entre l'Union européenne et les pays ACP d'ici avril



L'accord de Cotonou expire en février 2020. Signé en 2000 à Lomé, il visait à éradiquer la pauvreté et l'intégration graduelle des pays de l'Afrique, les Caraïbes et Pacifique (ACP) dans l'économie mondiale. Les négociations ont débuté en juin 2018 pour un nouvel accord et se classe parmi les plus importantes pour Maurice, fait ressortir le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo. Il intervenait à l'issue de la troisième édition de la plateforme de concertation entre les flottes de pêche européennes et les industries de transformation de thon de l'océan indien ce jeudi 7 février.

Vishnu Lutchmeenaraidoo indique qu'il est important que Maurice arrive à se faire entendre lors de ces négociations. C'est dans cette optique que les îles du continent africain, dont figure les îles de la Commission de l'océan Indien ainsi que Cap-Vert, se sont réunis pour mieux coordonner leurs actions. Il a aussi indiqué que la plateforme de concertation entre les flottes de pêche européennes et les industries de transformation de thon de l'océan indien sera intégré comme un instrument politique permanant à l'accord de partenariat économique (APE) entre la zone Afrique de l'Est et australe et l'UE.

L'ambassadrice de l'Union européenne à Maurice, Marjaana Sall, a, de son côté, énuméré les différents programmes européens mis en place pour encourager le développement durable de l'économie océanique dans la région.

http://ionnews.mu/video-post-cotonou-laccord-finalise-entre-lunion-europeenne-et-les-pays-acp-dici-avril-08022019/

13 février2019

https://www.newsmada.com/2019/02/13/efficacite-energetique-un-enjeu-financier-majeur-pour-les-entreprises/

Efficacité énergétique: un enjeu financier majeur pour les entreprises

Par Les Nouvelles sur 13/02/2019







La performance énergétique génèrera incontestablement une performance économique pour les sociétés. C'est ce qui est sortie de la restitution de la cartographie énergétique des grands consommateurs à Madagascar, réalisée par la Commission de l'océan indien (COI) dans le cadre du Programme régional d'efficacité énergétique (PREE).

A Madagascar, le marché de l'efficacité énergétique reste peu connu par les entreprises, en dépit du gain financier important qu'il puisse apporter. «Les entreprises peuvent avoir un potentiel d'économie d'énergie très important. C'est-à-dire entre 15 à 20% d'économie sur la consommation d'énergie à travers l'efficacité énergétique», a avancé Bruno Chrétien, du cabinet Axenci en charge de la réalisation de la cartographie énergétique.

Toutefois, la situation actuelle à Madagascar est encore tout autre. En effet, les 297 grandes entreprises faisant l'objet d'étude de la COI consomment chacune près de 300 mégawatt-heure d'électricité par an. Soit une facture d'électricité de 80 millions d'ariary par an (près de 20.000 euros). La facture est encore plus salée pour les entreprises dans le commerce de service, qui eut atteint les 125 millions d'ariary chaque année.

Pour la branche industrie, la consommation avoisine les 210 giga watt-heure par an, selon l'enquête menée au niveau de 174 entreprises.

«Nous avons constaté un manque de développement et d'efficacité du marché énergétique à Madagascar. Les difficultés à dimensionner correctement les installations et à gérer convenablement la qualité du courant génèrent une surconsommation de l'électricité. En plus de cela, il n'y a pas assez de connaissance et de compétence sur le suivi et la qualité de la combustion, ou encore sur la récupération possible », a expliqué Bruno Chrétien, avant de poursuivre que «Les solutions ne sont connues ni par les fournisseurs ni par les distributeurs d'énergies. C'est l'une des raisons pour laquelle les entreprises ne peuvent pas mettre en œuvre les solutions adéquates».

Investissement sur le long terme

Par ailleurs, ces experts ont reconnu que le système à adopter pour passer à l'efficacité énergétique est coûteux pour les entreprises. Seulement, l'exploitation est beaucoup moins chère sur le long terme. Après la réalisation de la cartographie, un projet pilote devrait démarrer prochainement. «Ce projet pilote intégrera non seulement la connaissance et la compréhension des consommations, mais aussi la formation et le transfert potentiel des auditeurs potentiels à Madagascar», a enchaîné Bruno Chrétien.

Pour sa part, Raj Makoond, du Business Mauritius, a précisé que «Cette cartographie est une analyse en amont. Il nous faut ensuite un projet pilote pour confirmer la réalisabilité dudit étude. Après la confirmation, il aura une dimension de sensibilisation, puis de formation, et enfin un plan d'action».

Du côté des autorités étatiques, Augustin Randrianarivony, responsable au niveau du ministère de l'Eau, de l'énergie et des hydrocarbures a avancé que «l'Etat a déjà entamé cette politique d'austérité dans le cadre de la consommation d'électricité.» en parlant de «La distribution des lampes à basse consommation qui aura lieu dans huit grandes villes de Madagascar. Un audit énergétique a été également effectué au niveau de plusieurs sociétés d'Etat».

Riana R.

La Gazette des Comores

14 février2019

http://lagazettedescomores.com/soci%C3%A9t%C3%A9/energie-renouvelable-/-vers-des-syst%C3%A8mes-d%E2%80%99information-et-un-observatoire-r%C3%A9gional- html

ENERGIE RENOUVELABLE

Vers des systèmes d'information et un observatoire régional

La Commission de l'Océan Indien à travers le projet COI Energie vient de lancer un projet d'assistance au développement d'un système d'information et d'un observatoire régional de l'énergie pour ses pays membres. L'idée est d'assister les pays membre à la collecte des données énergétiques et la mise en place d'un observatoire régional de l'énergie.

Collecter les données énergétiques pour le développement du secteur tel est l'ambition de la Commission de l'Océan Indien. D'où la mise en place d'un projet d'assistance au développement d'un système d'information et d'un observatoire régional de l'énergie pour les pays membres de la COI. Le travail est confié à ENER DATA, une société française et de Fraunhofer, une société allemande. Hier, la mission était à Moroni pour un premier contact avec les différents acteurs de l'énergie. « Le projet consiste dans un premier temps à améliorer les données et indicateurs du secteur énergétique pour le développement du secteur », avance José Mestre, le chargé de la stratégie énergétique dans la zone.

Les deux entreprises auront la tâche dresser un état des lieux de l'existant dans les différents pays en matière de Système d'Information Energétiques (SIE), développer un observatoire régional alimenté par les SIE nationaux, améliorer le suivi statistique de l'énergie dans les 5 pays membres, aider les Etats membres qui n'ont pas de Système d'Information sur l'Energie, résumer et suivre les politiques et programmes nationaux et régionaux dans le secteur, une capacité building pour les pays et pérenniser l'observatoire de l'énergie. « Le projet a débuté il y a 3 semaines et il a pour but d'analyser la situation énergétique de chaque pays pour voir si les SIE existe et une cartographie des institutions et acteurs qui produisent ou qui collectent des données énergétiques », montre Karine Pollier, chef de projet à ENRADATA.

Le développement d'un système d'information et d'un observatoire régional de l'énergie pour les pays membres comporte 6 phases. Il y a le statut du SIE dans les 5 pays qu'il débute actuellement, la définition d'une architecture commune du SIE, l'assistance aux pays membres pour la collecte des données, le calcul des indicateurs et de la balance énergétique, la création d'un observatoire d'énergie pour suivre la situation énergétique dans les Etats membres et au niveau régional et des recommandations pour la pérennité de l'observatoire. « Le projet va se faire dans chaque Etat membre et nous allons avoir deux à trois missions pendant les 6 mois, indique-t-elle. Au mois de février, on fait un état des lieux des SIE. En avril, nous allons entamer l'architecture des SIE et les formations et juin et aout, la présentation de l'observatoire ».



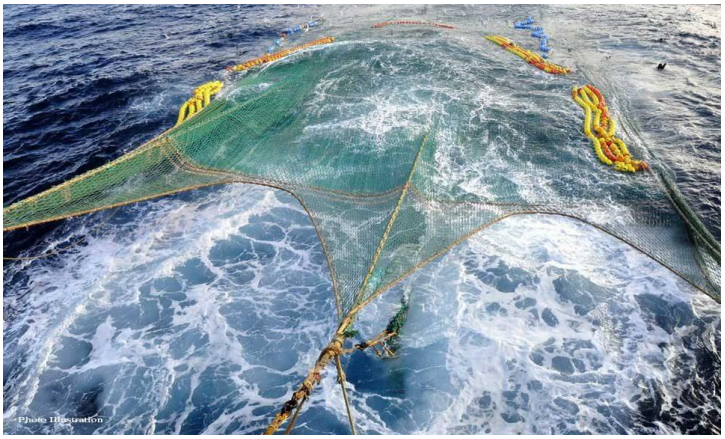
Le SIE va permettre de suivre les progrès en matière d'Efficacité Energétique (EE) et Energies Renouvelables dans les pays membres de la COI, de suivre les impacts politiques EE/ER au niveau national, de suivre la pénétration des technologies EE/ER et de comparer les territoires. Elle va permettre aussi de faire des bilans énergétiques pour l'ensemble des régions et au niveau national, améliorer le contexte des données, établir des indicateurs moyens pour la région et une base pour les projections et les scenarios. « Un projet d'arrêté est déjà préparé. Il va permettre d'identifier les institutions pour la mise en place d'un comité pour la collecte des données. Et là, on a attend que la signature », Ahmed Karim Farida, la directrice des ER aux Comores. Actuellement, ce sont la Réunion, Maurice et Madagascar qui possèdent des SIE. Aux Seychelles, il est partielle et rien pour les Comores.

Mohamed Youssouf

08 février2019

https://inside.news/etat-ocean-maurice-assume-un-role-de-leader-pour-promouvoir-la-peche-durable-dans-la-region/

Etat Océan : Maurice assume un rôle de leader pour promouvoir la pêche durable dans la région



Maurice prend les devants sur le plan du développement durable des ressources de pêche dans la région. La troisième édition de la plateforme de concertation entre les flottes de pêche européennes et les industries de transformation de thon de l'océan indien s'est tenue à Maurice et a débouché sur des avancées majeures dans le domaine de l'économie océanique.

Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, a annoncé que la plateforme de concertation est désormais un instrument politique de grande vitalité dans le cadre du développement durable des filières de l'économie océanique et aussi dans l'optique du partenariat économique entre la région et l'Union européenne (UE).

La plateforme s'est doté d'un mandat élargi pour intervenir dans les domaines de la sécurité maritime, de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), de la protection des ressources de la mer et du développement judicieux et durable des richesses marines dans cette partie du monde.

Lors de son allocution à l'ouverture officielle de la troisième réunion de la plateforme de concertation ce jeudi 7 février 2019 à Balaclava, le ministre a réitéré le caractère unique cette structure. « *Il s'agit de l'unique instance mondiale de ce genre pour protéger l'océan et ses ressources* » fait-il ressortir. La plateforme sera intégré comme un instrument politique

permanent à l'accord de partenariat économique (APE) entre la zone Afrique de l'Est et australe et l'UE, indique le ministre.
L'avènement de la plateforme de concertation est l'aboutissement d'importants efforts de lobbying par la diplomatie mauricienne menés par le ministre des Affaires étrangères à Bruxelles auprès des dirigeants européens.

Il s'agissait en premier lieu de proposer un cadre de dialogue et de contact structuré entre les flottes de pêche européennes opérant dans les eaux territoriales de Maurice, de Madagascar et des Seychelles et les industries de transformation de thon qui sont approvisionnées par les armateurs européens. Cette plateforme de concertation est venu assurer un approvisionnement régulier en poissons durant tout le long de l'année, et éviter des ruptures de stocks dont ont été victimes les industries de transformation en 2017.

Le système de gestion des captures (ou quotas) de pêche concernant les thons tropicaux de l'océan indien nécessite une collaboration active entre les flottes de bateaux de pêche et les industries de transformation qui ciblent le marché européen. La réduction potentielle des opportunités de pêche suite aux décisions récentes de gestion prises au niveau régional, notamment au niveau de la Commission Thonière de l'Océan Indien (CTOI), a posé des défis majeurs à l'industrie avec des risques de rupture dans l'approvisionnement de thon.

La diplomatie mauricienne a multiplié les initiatives de dialogue entre toutes les parties prenantes pour y trouver une solution durable. D'où la mise en place d'un mécanisme de concertation entre les flottes européennes, les usines de transformation et les officiels de gouvernement. Cette démarche a apporté un nouveau souffle à l'industrie de transformation de thon, qui emploie quelque 10 000 personnes à Maurice.

Une première réunion de la plateforme a eu lieu à Bruxelles le 22 août 2018 dans les locaux de la Direction Générale des Affaires Maritimes et Pêches (DG MARE,) suivie d'une seconde, aussi à Bruxelles, le 19 octobre dernier, ouverte officiellement par le ministre Lutchmeenaraidoo. Les deux réunions étaient co-animées par le gouvernement de Maurice et la Commission européenne.
Ces deux réunions, qui ont permis un dialogue transparent et constructif entre les différents acteurs concernés, ont dégagé les convergences suivantes :

- Création d'une plateforme permanente de concertation, réunissant tous les acteurs de la filière, qui facilitera les échanges entre acteurs de l'industrie (flotte et transformation), et aussi au niveau politique, entre les gouvernements des pays concernés.
- Partage de l'UE d'informations relatives à l'utilisation mensuelle des quotas européens de thon albacore. De son côté, l'industrie de

transformation explorera la possibilité d'informer l'UE sur ses besoins en termes de longes de thon. Ces échanges permettront une meilleure prévisibilité

Le ministre des Affaires étrangères, Vishnu Lutchmeenaraidoo, s'est réjoui de l'apport de l'UE, partenaire de développement de premier ordre pour Maurice et la région, dans les efforts pour ramener la sérénité au sein de l'industrie de thon.

L'ambassadrice de l'UE à Maurice, Marjaana Sall, a rappelé les différents programmes de l'UE pour encourager le développement durable de l'économie océanique et la sûreté des mers dans la région.

Par ailleurs, grâce aux accords de coopération en place, Maurice et les Seychelles sont devenus les deux plus gros fournisseurs de thon sur marché de l'UE.

L'UE s'est ainsi engagée à veiller à la durabilité des espèces thonières et la mise en place de mesures de surveillance et de conformité des pêches, afin d'assurer l'approvisionnement pérenne et prévisible des usines de transformation de thon

l'express

PÊCHE THONIÈRE

UE-océan Indien : La plateforme renforcée



La plateforme de concertation Union européenne-océan Indien s'est réunie le 7 février à Maurice.

UNE intervention dans les domaines de la sécurité maritime, de lutte contre la pêche illicite ou encore de la protection des ressources de la mer et du développement durable des richesses maritime de la région. La plateforme de concertation entre les flottes de pêche européennes et les industries de transformation du thon de l'océan Indien s'est dotée d'un mandat élargi suivant la troisième rencontre qui s'est tenue le 7 février à Maurice. Passant ainsi à une nouvelle étape de son développement.

Cette troisième édition a réuni à la même table représentants de l'Union européenne (UE), opérateurs de l'industrie de la pêche européenne et mauricienne, hauts fonctionnaires des gouvernements mauricien, malgache et seychellois, ainsi que la *Mauritius Export Association*. Cette plateforme de concertation a vu le jour dans l'objectif d'assurer un approvisionnement régulier en poissons tout au long de l'année et éviter les ruptures de stock dont ont été victimes les opérateurs de l'industrie de transformation en 2017.

Il s'agissait d'offrir, dans un premier temps, un cadre de dialogue et de contact structuré entre les flottes de pêche européennes qui opèrent dans les eaux territoriales de Maurice, Madagascar et des Seychelles ainsi que les industries de transformation du thon qui sont approvisionnées par les armateurs européens. Pour la partie mauricienne, il était aussi question d'apporter un nouveau souffle au secteur qui emploie quelque 10 000 personnes à Maurice.

PARTAGE D'INFORMATIONS

Deux réunions ont eu lieu à Bruxelles en ce sens, les 22 août et 19 octobre 2018. Parmi les idées communes dégagées : la création d'une plateforme de concertation, réunissant tous les acteurs de la filière pour faciliter les échanges entre acteurs de l'industrie et au niveau politique, ainsi que le partage d'informations relatives à l'utilisation mensuelle des quotas européens de thon d'albacore. Par ailleurs, l'industrie de transformation s'est engagée à informer l'UE de ses besoins en termes de longes de thon ; des échanges qui permettront une meilleure prévisibilité.

Le système de gestion de captures de pêche des thons tropicaux de l'océan Indien nécessite une collaboration active entre les bateaux de pêche et les industries de transformation qui ciblent le marché européen. Or, ces acteurs font aujourd'hui face à des défis majeurs avec des risques de rupture d'approvisionnement de thon, à la suite des décisions prises au niveau régional à travers la Commission thonière de l'océan Indien pour contrer la problématique de surpêche dont fait face le thon albacore. Maurice et les Seychelles sont devenus les plus gros fournisseurs de thon sur le marché de l'UE.

09 février2019
http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2019/02/09/destination-madagascar-un-objectif-de-500-000-touristes-en-5-ans/

Destination Madagascar : « Un objectif de 500 000 touristes en 5 ans »,



(De g. à dr.) Le ministre du Tourisme, Joël Randriamandranto et le PCA de l'ONTM, Boda Narijao.

Selon le ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, Joël Randriamandranto

L'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) en partenariat avec le ministère des Transports, du Tourisme et de la Météolorgie ont lancé la 8e édition du salon ITM (International Tourism Fair Madagascar).

Cet événement de grande envergure internationale se tiendra, cette fois-ci, au Centre de Conférence Internationale à Ivato du 13 au 16 juin 2019. A cette occasion, le ministre des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, Joël Randriamandranto a déclaré qu'un objectif de 500 000 touristes sera enregistré en cinq ans. « *De nombreuses stratégies seront menées, pour ce faire. Il s'agit de la création ou de la rénovation des infrastructures d'hébergements, portuaires et aéroportuaires ainsi que de la diversification des offres touristiques tout en maintenant la valorisation de notre biodiversité qui fait la renommée de Madagascar. On peut citer, entre autres, le tourisme sportif comme le kitesurf*», a-t-il ajouté.

Statut spécial. En outre, « *il faut que toutes les régions de l'île bénéficient des retombées positives du développement du tourisme. La partie Est de Madagascar est par exemple, très favorable à la pratique de kitesurf. Nous faisons ainsi appel à des experts ou des professionnels en la matière pour pouvoir l'y exploiter. Quant à Nosy-Be et Sainte-Marie, ces régions bénéficieront d'un statut spécial permettant de faciliter l'attrait des investisseurs dans ce secteur. Ensuite, la formation de main d'œuvre qualifiée sera renforcée afin d'assurer la qualité des services offerts, et ce, sans oublier la formalisation des activités touristiques. Et enfin, l'ouverture du ciel aérien de Madagascar vise à attirer de nombreuses compagnies aériennes étrangères à venir desservir la Grande île avec le reste du monde, dans le but de réduire le coût de la destination qualifié encore cher en ce moment* », a soulevé le ministre de tutelle.

Invité d'honneur. Parlant du salon ITM dans sa 8e édition, cet événement officiel des Îles Vanille cadre avec la célébration du 15e anniversaire de l'ONTM. Il réunit sur le même lieu des opérateurs œuvrant dans le secteur du Tourisme, de l'Aérien, des Loisirs, de la Gastronomie et de l'Artisanat afin de valoriser la destination Madagascar. Le salon servira de plateforme pour promouvoir davantage l'investissement, entre les porteurs de projets et les investisseurs locaux ou internationaux. « *Etalé sur une surface d'exposition de 30 000m², soit le double de l'édition précédente, le nombre de stands passera de 247 à 300 pour accueillir les 15 000 visiteurs attendus. L'Indonésie sera le Pays Invité d'honneur du salon ITM 2019. Il y aura également un programme d'eductour intense et 300 rencontres B2B ainsi que des conférences avec des thématiques dynamiques. C'est en même temps un salon riche en animations et 10 000 invitations gratuites à distribuer. Des opérateurs issus des 22 régions y participeront massivement* », a exposé Boda Narijao, le PCA de l'ONTM.

Navalona R

Seychelles NATION

12 février2019

http://www.nation.sc/article.html?id=262267

Les Seychelles assument la présidence des Iles Vanille

12-February-2019



Le ministre Seychellois responsable du tourisme a accepté, hier, la présidence des Iles Vanille pour cette année.

Le drapeau des Iles Vanille a été remis au Ministre Didier Dogley par le président du Conseil départemental de Mayotte, Monsieur Ibrahim Ramadani Soibahadine en la présence des responsables du tourisme des autres îles de la sous-région de l'Océan Indien.

La cérémonie de passation de drapeau suivie par l'échange de cadeaux entre les deux hommes a clôturé une matinée de discussions et de partages entre les représentants des îles de La Réunion, de Maurice, des Seychelles, de Mayotte, des Comores et de Madagascar sur les actions que chacune d'entre elles ont menées dans le cadre des Iles Vanilles.

Ont également assistée à cette réunion qui s'est déroulée à l'hôtel Eden Bleu : le ministre responsable des finances Monsieur Maurice-Loustau-Lalanne qui a déjà eu la portefeuille du tourisme ; et l'Ambassadeur de France aux Seychelles, son Excellence Monsieur Lionel Majesté-Larrouy.

A savoir que c'est la deuxième fois que les Seychelles assument cette responsabilité. La première était en 2012.

Dans son allocution avant la passation du drapeau, Monsieur Soibahadine a fait remarquer que l'association des Iles Vanille est devenue ce lien entre les îles qui les permet de mieux appréhender et maîtriser leur destin commun qui est le tourisme.

« Là où beaucoup voyaient dans les Iles Vanille un simple concepte en ses débuts, aujourd'hui nous en sommes arrivés à une véritable plateforme d'échanges, de rencontres et surtout d'actions dans un environnement international où le tourisme est très concurrentiel. Il est rassurant et surtout très responsable de notre part de soutenir cet dynamique commune afin de prendre la place qui doit nous revenir en matière de tourisme et de voyage », a fait part Monsieur Soibahadine.

Ce dernier s'est élaboré sur deux dossiers qu'il a qualifié d'essentiels dans l'action des Iles Vanille et sur lesquels il s'était engagé lors de sa prise de présidence en février de l'année dernière.

Le premier dossier concerne l'activité croisière avec pour objectif principal le développement des arrivées des croisiéristes dans l'Océan indien, une action qu'il dit s'inscrivait dans la continuité de la présidence précédente. Il a salué le nombre d'initiatives qui ont été menées pour atteindre cet objectif avec de bons résultats – 49 342 arrivées de croisiéristes dans la zone Océan indien par rapport à un peu plus de 14 000 l'année précédente.

L'autre dossier concerne le dessert régional et la connectivité entre les îles. Monsieur Soibahadine a qualifié de « problématique » le dessert régional qu'il dit avoir connu beaucoup de boulversement pendant l'année écoulée, un contexte qui n'a pas permis aux délégués à trouver la stabilité nécéssaire pour mener un travail de fond dans ce dossier.

« Cette situation handicap largement nos ambitions en matière du tourisme régional et de voyages combinés », a fait part Monsieur Soibahadine.

Pour sa part, le nouveau président Monsieur Dogley a noté que c'est un grand honneur mais surtout une immense responsabilité pour les Seychelles d'assumer de nouveau la présidence des Iles Vanille.

Il a qualifié cette passation d'un signe de continuité. « Notre responsabilité au sein des Iles Vanille est de se concerter afin de trouver des solutions à nos défis. Ensemble nous continuerons à chercher des possibilités pour que l'offre et la demande de notre destination gardent une évolution constante », a précisé Monsieur Dogley.

Le Ministre Dogley a souligné que suite aux travaux déjà realisés, plusieurs défis ont été identifiés et que pendant sa présidence il poursuivra les travaux déjà engagés dont : la maximisation des circuits des bateaux de croisière, le partage des données touristiques pour rendre les Iles Vanille plus compétitives, et intensifier la promotion et la vente de la destination Iles Vanille.

Seychelles NATION

14 février2019

http://www.nation.sc/article.html?id=262290

Coastal management plan for Seychelles in the making

Stakeholders give their input



Stakeholders met yesterday in a workshop to contribute their ideas to a proposed coastal management plan for Seychelles.

Held at the Care House, Freedom Square, the workshop was hosted by the Climate Adaptation and Management section (CAMS) at the Ministry of Environment, Energy and Climate Change (MECC), in collaboration with the World Bank (WB).

The Coastal Management Plan, a document which consists of five chapters, has been drawn up by World Bank consultants Boris Van Zanten, Borja Reguero and Brenden Jongman who have been assisting the ministry over the course of one and a half years to draw up the plan for better and more strategic coastal management.

The WB assists small island developing states (Sids) with the technical assistance to develop plans and policies and also helps with loans and grants for coastal protection and climate resilience projects.



Principal secretary of Energy and Climate Change Wills Agricole opened the workshop with a brief address in which he emphasised the importance of a coastal management plan for Seychelles.

He said that the plan is instrumental towards achieving the ministry's visions.

“Seychelles as a small island state is highly dependent on its coasts for tourism and fisheries as the two main pillars of its economy. A large share of its critical infrastructure and housing are located in high-risk coastal zones and about 90 percent of its population are concentrated in narrow coastal plateaus surrounding the island of Mahé, Praslin and La Digue,” he said.

PS Agricole outlined the various threats that Seychelles is faced with if there are no effective coastal management plans in place and he urged all stakeholders present to contribute their ideas on the drafted plan so that the plan can be approved in the near future and presented to the cabinet of ministers.

“In recent years, the coastal areas have been heavily impacted by various disasters such as coastal erosion, coastal flooding and a tsunami. Our coastal zones are increasingly vulnerable to such impacts and the effects of climate change,” he added.

The plan has been drawn up after several sessions of stakeholder engagements held throughout last year. It brings together knowledge from existing and new studies on coastal erosion, coastal flooding and climate change impacts and outlines priorities management to increase resilience and integrates the outcomes and recommendations from the precious consultation workshops and meetings.



Consultant Van Zanten notes that the plan is both comprehensive and strategic and seeks to achieve many objectives.

“The plan synthesises knowledge on flooding, erosion and saltwater intrusion based on existing studies. It encapsulates various stakeholders including government entities such as the planning authority, tourism establishments among others,” he said.

Mr Van Zanten added that the plan aims to reduce the impacts of coastal hazards, harness function of coastal eco-systems, prevent increase of coastal risks as well as strengthening capacity writing within government entities to develop and implement policies while also raising awareness among the general population.

Similarly, Mr Jongman stated that a mix of measures is needed to address the coastal hazards and risks identified by the consultants and relevant departments.

“A combination of different methods is needed which we have considered and included in the plan. Actions and decisions should protect the existing infrastructure in high-risk areas which includes buildings, roads and assets and actions that will not destroy natural eco-systems which protect the coast from erosion, flooding,” said Mr Jongman.

Following two presentations whereby Mr Jongman and Mr Van Zanten detailed the various phases of the plan, their findings and finally, presented the drafted Coastal Management plan, stakeholders present were given the opportunity to provide feedback and to discuss the plan and the way forward.

Work will continue to ensure that the plan reflects their concerns and the plan is expected to be presented to the cabinet of ministers in the near future.

La Gazette des Comores

11 février2019

http://lagazettedescomores.com/assets/pdfs/QuarkXPress%203335.pdf

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le câble international Fly Lion 3 atterrit à Moroni

Le câble Fly Lion 3 est déjà à Moroni. La liaison historique est faite hier dimanche à la plage d'Itsandra en Grande-Comore. La réception officielle s'est faite en présence du ministre des transports et des télécommunications et du directeur de la société Comores câbles. Ce câble qui relie les Comores au monde a été financé à hauteur de 14 millions d'euros par trois parties dont les Comores.



Arrivée du cable Fly Lion3 à la plage d'Itsandra

Le ministre des télécommunications et celui des finances et du budget, le directeur de Comores Câbles et le représentant de la Banque mondiale aux Comores ont accueilli officiellement le câble Fly Lion 3 à la plage d'Itsandra. Il s'agit de l'un des projets phares du pays en matière de nouvelles technologies de l'information et de la communication. Fly Lion 3 est un projet d'infrastructure de l'océan indien qui regroupe trois sociétés à savoir ; Comores Câbles (Comores) et deux sociétés françaises en l'occurrence Orange et SFR et bientôt Telma. « Pour les Comores, c'est la Banque Mondiale qui a financé à 100% la partie comorienne », révèle Ali Karane, directeur général de Comores Câble qui définie ce raccordage comme un câble de secours qui va relier le câble EASY à Moroni pour rejoindre Mayotte pour le Lion 2 et repartir à Mahajunga.

Selon le directeur de Comores Câbles, l'océan indien fait toujours face aux aléas climatiques. Parfois, il se trouve que le câble EASY est coupé, alors bonjour les perturbations. « Des fois quand le câble EASY se casse en mer, on est déconnecté du monde. Le temps d'aller chercher le bateau pour résoudre le problème, ça devient trop long. Désormais avec Fly Lion3, on trouve rapidement une alternative sans être isolé du monde », poursuit-il.

Par rapport à la capacité, le ministre des télécommunications tient à rappeler qu'EASY regroupe 28 sociétés et que chaque société reçoit la capacité par rapport à ce qu'il a donné. Ainsi, depuis 2010, la capacité des Comores chez EASY était 5.6 Go avant de passer à 26 Go en 2018. « Avec Fly Lion 3, les Comores ont une capacité de 4000 Go puisque nous sommes actionnaires majoritaires avec un 11 milliards de nos francs », avance Abdallah Sarouma. Avec Fly Lion 3, les Comores ont largement la capacité que tout opérateur opérant dans la région ou dans l'Océan Indien peut transférer via Moroni le câble international EASY vers une autre destination. Ce qui n'était pas possible avant.

Ibnou M. Abdou